

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande  
**Band:** 7 (1869)  
**Heft:** 48

**Artikel:** Les cordonniers de Vaulion  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-180543>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 06.02.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

qui vient leur arracher des damnés. Il y a vraiment là de quoi faire frissonner.

« Je t'en prie, Jean-Henri, reste ce soir à la maison ! Voistu ! j'ai de mauvais pressentiments ! Mon cœur est oppressé comme lorsqu'il doit arriver un malheur. Quelque chose nous menace ! » Ainsi parlait, ce soir-là, la veuve du juge de paix du Krauel à son fils, âgé de vingt ans, fort léger de caractère, et qui, la gibecière sur le dos, le fusil à la main, son chien à ses côtés, s'appêtait à partir pour la chasse.

— Mère, répondait le jeune homme, la chasse est mon plaisir, ma joie, ma passion. Depuis longtemps nous n'avons eu un aussi beau clair de lune que ce soir. Dieu fait de telles nuits pour les chasseurs. Demain matin je serai de retour avec une couple de beaux lièvres pour orner la cuisine.

— Pour l'amour du ciel, ne sors pas ! Songe que c'est la nuit des Trépassés, et que dans les gorges et dans les cavernes de l'Uetliberg, il se passe des choses effroyables.

— Bah ! Quel mal pourrait-il donc m'arriver ? N'ai-je pas, avec moi, mon fusil et mon chien ?

— Qui ne te seront d'aucun secours. As-tu donc oublié ce que racontait souvent ton arrière-grand-père des esprits de la montagne qui gardent les métaux et les richesses cachées dans les entrailles de la terre ; qui tiennent leurs assemblées dans les ravins de l'Uetliberg, et qui entraînent au fond des abîmes de la montagne tout enfant des hommes qui s'approche de leur assemblée ? Sais-tu qu'un jour ton arrière-grand-père rendit un service à l'un de ces génies nains ; dès lors les petits esprits ont constamment exercé sur la maison leur surveillance tacite et en ont écarté tout malheur.

— Hahaha ! les gardeurs de métaux ! les pygmées bossus ! j'aimerais voir une fois ces petits gaillards !

— Oh, pour Jésus ! tais-toi ! tu blasphèmes !

— Reste avec nous, cher frère, dit, à son tour, la petite sœur âgée de huit ans, reste plus souvent avec nous et ne va pas chaque soir à la chasse ou à l'auberge.

— Oui, Catherine a raison, poursuivit la mère d'un ton sérieux. Tu abandonnes au hasard maison, ferme, champs, écurie, tout, en un mot, pour aller boire et jouer aux cartes. Hier encore, tu es rentré ivre, sans bourse ni montre. Ce que ton père a gagné à force de travail et d'économie, tu le dissipas avec la dernière légèreté, et nos affaires vont en arrière. Cela ne peut plus aller ! pose ton fusil, Jean-Henri ! entends-tu ?

— Et alors j'aurais payé bien cher mon permis de chasse, pour ne pas m'en servir ? Voilà ! mère, qui serait de la prodigalité et non pas le jeu de cartes où je gagne plus souvent que je ne perds. Puis, je suis encore jeune et dois bien avoir mon plaisir à côté du travail.

— Quand on est jeune, Jean-Henri, on doit économiser pour les vieux jours ; mais toi, tu gaspilles en folies l'âge dans lequel tu jouis de tes meilleures forces, et [quand tu seras vieux, tu devras végéter.

— Mais, chère mère, je ne néglige rien à la maison, puisque je vais, de nuit, à la chasse. Les vaches sont traitées ; je leur ai donné leur fourrage, et je ne sache pas qu'il reste d'autre ouvrage à faire.

— Ce n'est pas de la chasse seule qu'il s'agit ; tu dépenses inutilement ton argent à l'auberge, et le jour tu ne vaux rien pour le travail.

— Mère, détrompez-vous, il n'est point inutile que j'aie de temps en temps prendre un verre au Sauvage. Là je rencontre M. le bailli avec le préposé au registre civil ; le juge et autres personnes respectables. Puis j'entends M. le régent lire la feuille officielle et les journaux. Tout cela n'est pas inutile.

— Tu sais toujours trouver quelque raison pour excuser tes folies. Mais enfin, en admettant tout cela, j'en reviens à mon dire : crois-moi, ne va pas ce soir à la chasse.

— La ! la ! vous me traitez toujours comme un gamin de dix ans !

— Tu ne sens pas, enfant, tout le chagrin que tu me fais en t'exprimant ainsi. Eh bien, si c'est ton plaisir, va boire un verre à l'auberge, mais, je t'en supplie, laisse ton fusil et ton chien à la maison.

— Ici, Philax, cria la petite sœur au chien qui lui obéit.

Bien ! tu es un brave chien, couche-toi là, couche, couche : bien, très bien.

— Et maintenant, Jean-Henri, poursuivit la mère, donne ici ton fusil.

Pour toute réponse, le jeune homme courroucé appela son chien qui accourut de suite à lui en gambadant, puis il se précipita hors de la chambre.

— Les nains de la montagne ne sont bons qu'avec les bons gens, lui cria sa petite sœur, mais ils tourmentent les enfants opiniâtres qui n'obéissent pas à leurs parents. Prends garde à eux.

— Ha ! ha ! ha ! fit en riant le frère qui sortit en fermant bruyamment la porte de la maison.

La mère porta son tablier au visage et se mit à pleurer. Catherine lui passa les bras autour du cou en disant :

— Mère, ne pleure pas, les nains ne sortent de terre qu'une fois par siècle, et il se peut bien que ce ne soit pas aujourd'hui leur jour.

— Catherine, dit la mère, prions pour qu'il ne lui arrive pas de malheur ! Et la mère et la fille, joignant les mains, se mirent à prier.

La scène que nous venons de décrire se passa la veille des Trépassés en 1826, dans la chambre d'une belle maison de campagne, au Krauel, sur la Limmat, à dix minutes de Zurich. La mère, veuve depuis deux ans, n'avait que ce fils et cette fille, mais, nous l'avons vu, le fils était d'un bien faible secours pour sa mère et ses folies lui perçaient chaque jour le cœur.

(La suite au prochain numéro.)

### Les cordonniers de Vaulion.

Les cordonniers de Vaulion sont au nombre de 150 et fabriquent chacun une paire de souliers par jour. Ils ont entre eux un argot pour désigner leurs outils. Le tabouret s'appelle le *trône de saint Crépin* ; la seille où trempe le cuir, le *baquet de science* ; le caillou sur lequel on le martelle, le *diamant* ; la petite alène est la *frétilante* ; les trois polissoirs sont le *grand* et le *petit astic* et le *pos du cheval de Bayard* ; le tire-pied, c'est le *cordon de saint André* ; le marteau, le *sergent-major* ; le tranchet, le *caporal* ; la manicle, le *gant royal* et le tablier, le *baveron* ; la *couperose* signifie le noir pour teindre le cuir ; la *cire grasse*, la poix, et le *fil*, le ligneul. Enfin l'apprenti se nomme l'*attrape-science*.

C'était à l'auberge de Gollion.

La femme X... était venue à plusieurs reprises, et sans aboutir, chercher son mari, qui trouve le petit blanc délicieux cette année.

Voyant cette femme réitérer ses démarches avec patience et douceur, l'aubergiste dit à son client : « Vous avez là une épouse excellente. »

— C'est vrai, répliqua l'autre, aussi que le bon Dieu me la prenne, car je ne la mérite pas.

Chez L. MONNET,

au bureau du CONTEUR VAUDOIS

CARTE CÉLESTE

avec horizon mobile,

(Prix 4 francs.)

Cette carte, que nous recommandons tout particulièrement à l'attention des instituteurs et des pensionnats, est élégamment cartonnée et porte une explication sur la manière de s'en servir.

L. MONNET. — S. CUÉNOUD.

LAUSANNE. — IMP. HOWARD ET DELISLE.